

Conseil Municipal de Vénissieux, le 29 mars 2010

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

Approbation du compte-rendu intégral du CM du 14 décembre 2009 - FAVORABLE

Rapport n°1 – Solidarité envers les populations sinistrées du Chili – Favorable

Après Haïti et de nombreuses autres sollicitations, vous entendez apporter une aide de solidarité avec au peuple du Chili. Encore une fois, à titre personnel, nous souhaitons tous cette solidarité, mais ici c'est en tant qu'élu que je me prononce.

Et comme à chaque fois, je souhaite qu'il soit clairement exprimé qu'aucun de nous ici présent en tant qu'élu, ne fait acte de générosité en votant favorablement cette aide. C'est l'argent des Vénissiens que nous donnons en votant ce rapport, pas notre argent.

Puisque vous semblez estimer que la ville de Vénissieux dispose de cet argent, nous voterons favorablement ce rapport. Mais je vous demande alors d'être cohérent avec les propos que vous allez tenir dans quelques instants au sujet du budget municipal et du fait que vous êtes asphyxié financièrement par l'Etat.

Car si tel est le cas, cet argent va obligatoirement manquer à l'une ou l'autre des prestations de la mairie envers des vénissiens. Encore une fois, je demande solennellement que l'on précise aux vénissiens sur quel fonds ou sur quelles économies est prélevé cette aide, ainsi que celles qui l'ont été précédemment. Cela permettra de faire revenir concrètement le mérite et la reconnaissance de cet acte de solidarité aux vénissiens concernés.

Je vous remercie de répondre à notre question.

Rapport n°2 – Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 – Budget principal et budgets annexes - Contre

Comme toujours nous disposons de trop peu de temps pour analyser en détail ces budgets. Je ne ferais donc que quelques remarques d'ordre général.

Vous vous plaigniez toujours du manque de financement. Vénissieux est pourtant classé depuis plusieurs années comme ayant de loin les recettes de fonctionnement les plus élevées du département !

C'est pourtant dans ces recettes de financements que sont comptabilisées notamment les rentrées fiscales de la ville.

Donc, Vénissieux dispose des recettes de fonctionnement les plus élevées du département et vous augmentez encore les impôts locaux ! Cette augmentation est d'autant moins justifiée en cette période difficile que la capacité d'autofinancement de la ville démontre que les impôts pourraient au contraire être diminués.

Mais il est certain que vous préférez les incantations idéologiques. Il est certain que vous préférez faire de la récupération politique plutôt que de vous retrousser les manches pour travailler efficacement pour gérer mieux. Il est plus efficace pour vous de vociférer que c'est "la faute aux autres" plutôt que de chercher à soulager les vénissiens dans cette période de crise. Par exemple, la mairie de Vénissieux, au regard des autres villes du département, enregistre des records de dépenses nettes de fonctionnement par habitant en terme de services généraux, mais toute l'énergie est concentrée sur la revendication.

A grand frais de communication vous éditez des documents et utilisez l'affichage public pour diffuser avec partialité votre propagande. Que l'on soit pour ou contre il est inadmissible et scandaleux de confisquer à des fins idéologiques des moyens qui devraient être réservés à l'usage de tous les vénissiens. Mais il est vrai que dans la plus pure tradition du sectarisme idéologique auquel vous vous référez, persuadé d'avoir raison, la fin justifie les moyens, y compris ceux qui seraient dignes de la dictature.

Toujours à ce propos, je tiens, ce soir, à dénoncer l'utilisation frauduleuse que vous faites des conseils de quartier. J'ai appris que vous aviez réuni tous les élus des conseils de quartier pour transformer ces instances en autant de sections de propagande au service de votre combat idéologique. Véritable réunion d'endoctrinement digne des pires heures de l'histoire des dictatures communistes, vous y mêlâtes le vrai comme le faux, dans des amalgames douteux. Chacun étant galvanisé pour répandre, selon les bonnes méthodes de l'agit-prop, la rumeur autour de soi. Ce détournement idéologique des conseils de quartier hélas ne nous étonne pas de votre part, mais nous choquera toujours.

La population de Vénissieux est de moins en moins dupe de vos artifices idéologiques qui ne sont que des mots. Par exemple, vos cyniques arrêtés anti-expulsion qui donnent l'illusion d'un engagement courageux alors que vous savez pertinemment que ces arrêtés sont illégaux par nature et qu'ils n'ont jamais protégé qui que ce soit d'une expulsion. Vous êtes au pouvoir dans cette ville depuis bientôt 80 ans, il est urgent de cesser la démagogie, il est urgent de cesser de fuir vos responsabilités d'élue dans la revendication. Il serait temps de vous remonter les manches pour enfin travailler concrètement au bien être des vénissiens dans le cadre des compétences de la municipalité.

Nous voterons contre ce budget.

Rapport n°3 – Votes des taux des taxes directes locales pour 2010 - Contre

Conformément à nos propos précédents nous votons contre cette augmentation des taxes directes locales.

Rapport n°5 – Subventions à diverses associations pour l'année 2010 - Abstention

Comme chaque fois pour ce type de rapport, nous allons nous abstenir, car sans remettre en cause globalement la qualité des actions menées par les associations, dont certaines sont même excellentes, nous ne pouvons pas plus cautionner globalement les arbitrages de la mairie.

En effet, quand on entend toute l'année durant vos a priori idéologiques et que l'on est bien obligé de constater votre sectarisme, il nous est difficile de vous faire confiance sur l'impartialité de l'attribution de ces subventions.

Quand on voit que certaines associations sportives ne reçoivent que quelques euros quand il est donné plus de 23.000 euros à des unions locales de la CGT on peut douter de votre impartialité et de votre sens du bien commun !

Je ne cherche pas plus à comprendre pourquoi le secours populaire, cher à votre parti, reçoit 7.612 euros quand le secours catholique n'en reçoit que 148 euros. Ce ne sont peut-être pas les mêmes pauvres qui sont aidés par les uns et les autres ? 148 euros ! Cela ressemble vraiment à une piécette jetée avec mépris !

Donc, afin d'être bien entendu, je répète que nous ne remettons pas en cause le rôle des associations, bien au contraire, nous savons l'importance et le dévouement de beaucoup, et nous voulons les saluer tout particulièrement. Ce que nous ne pouvons pas cautionner aveuglément et globalement, ce sont les arbitrages de la mairie dans l'attribution de ces subventions et la fixation de leurs montants. Nous ne votons donc pas contre ces subventions, mais dans le doute nous nous abstenons.

Rapport n°6 – Subventions aux associations et établissements publics concourant directement à la mise en œuvre de la politique municipale en 2010 pour l'année 2010 - Abstention

Là encore nous nous abstiendrons de cautionner la politique de la ville.

D'autant plus que dans cette liste nous retrouvons le TOP dont nous avons déjà fait mention lors du conseil municipal du 14 décembre 2009. Nous avons déjà évoqué des interrogations sur le bon fonctionnement de cet établissement public.

En février dernier nous avons également demandé par courrier à M. Falconnet, Président en exercice du TOP, de nous indiquer les modalités pour consulter les comptes de cet organisme de la période 2003 à 2007, ainsi que les comptes-rendus des conseils d'administration de la même période.

M. Falconnet, il y a quelques jours, après un délai de plus d'un mois, m'a clairement signifié par courrier son refus de transparence. Instrumentalisant des imprécisions de langage de ma part, il a joué sur une querelles de vocabulaire administratif pour éluder le fond de la demande et me faire part de ses regrets de ne pouvoir satisfaire à m'a demande. Regrets dont j'ai été très touché.

M. Falconnet, je vous demande donc ce soir en présence de tous les élus et de la presse, au nom même de vos soi-disant regrets, de m'indiquer sans délais la procédure afin que je puisse consulter les comptes de l'Office Public de Tranquillité de Vénissieux de la période de 2003 à 2007, ainsi que les comptes-rendus des Conseils d'Administration de la même période.

Rapport n°9 – Programme sociale 2010 du GPV – attribution subv et autorisation consultation - Abstention

Même doutes que pour le rapport n° 5, mêmes effets : nous nous abstiendrons.

Rapport n°11 – Participation financière de la ville à la construction du logement social - Favorable

Deux questions :

- Sur quoi porte la révision du rapport
- Je tiens juste à souligner que la participation de l'Etat dans ces financements est non négligeable. Nous faisons la même remarque pour le rapport suivant. Nous votons naturellement favorablement ces participations financières de la ville à la construction de logements sociaux.

Rapport n°21 – Convention 'Mur Propres' et tarif - Contre

Nous nous étonnons que cette prestation soit payante. Après avoir pris quelques renseignements nous nous sommes rendu compte que ces interventions sont réalisées gratuitement dans de nombreuses villes.

Les tags et graffitis sont reconnus comme ayant des conséquences très fortes: ils dégradent le cadre de vie, donnent à la collectivité une image négative ; ils nourrissent également des sentiments d'insécurité et de relégation. Autant de raisons de se donner les moyens de s'attaquer à ce phénomène urbain. On sait également que la lutte pour être efficace doit être faite sans aucun délai afin de décourager les tagueurs. Pour cette raison, beaucoup de mairies ont compris que la gratuité s'impose.

Nous votons contre la facturation de ce service de la mairie.

Rapport n°22 – Commission consultatives des Services publics locaux – Favorable

Comme nous notons les manques de la municipalité nous saluons l'effort qui a été fait[pour garantir la représentativité de l'opposition dans cette commission].

Rapport n°23 – CLSPD Renouvellement d'un emploi de coordinateur social au commissariat - Favorable

Je souligne juste au passage que l'Etat qui, quand on vous écoute, ne fait jamais rien, finance à 80% ce poste.

Rapport n°24 – Création d'un poste de chargé de mission 'journaliste' - Abstention

Nous avons une interrogation sur le libellé du poste : n'est-ce pas plutôt un chargé de mission propagande ? Dans le doute nous nous abstenons.

Rapport n°29 – Création Information – CR actes de Mme le Maire – Info=> Pas de vote

J'aurai deux remarques sur cette note d'information.

- 1) Au sujet de la 3^{ème} ligne du tableau à la page 9. Il est stipulé des frais et honoraires de consultation du cabinet d'avocat du cabinet ADAMAS concernant je site : "le stationnement illicite de résidences mobiles sur la parcelle cadastré B805". Cette rédaction me semble un peu alambiquée. Etant donné qu'il s'agit d'une note d'information, il me semblerait plus clair de s'exprimer sans langue de bois, et si je ne me trompe pas, de dire qu'il s'agit d'étudier la possibilité d'expulser les Roms qui squatte rue Roger Salengro.
- 2) Même type de remarque pour la 3^{ème} ligne de la page 11. Mais cette fois, je n'ai pas su traduire. Il est noté : instance relative à une demande indemnitaire et instance à la non-reconnaissance de l'imputabilité au service de l'accident du 6 avril 2008. Afin que l'information des élus soit complète, je vous remercie de nous préciser de quoi parle-t-on ?